

Pierre ANDRÉ
Architecte-archéologue

Lyon, le 6 février 2007

Monsieur Jean-Claude Vuillet
Président de l'association A.L.E.S.I.A. (*)
Mairie
39150 Chaux-des-Crotenay

Monsieur le Président,

Après quelques visites effectuées avec les membres de votre association, principalement dans les communes de Chaux-des-Crotenay, de Crans et des Planches-en-Montagne, si je n'ai pas vu Alésia, en revanche j'ai vu une somme de vestiges allant du néolithique moyen, en passant par le Campaniforme, jusqu'aux Champs d'Urnes, c'est-à-dire de -3000 à -700.

Je vous livre mes réactions sur les différents vestiges observés. Certes, conscient d'anticiper les résultats d'une commission scientifique, je prends le risque de m'exposer pour vous aider à prendre en considération un vaste ensemble de structures fossilisées et conservées. Celles-ci étant absentes de la carte archéologique, il est urgent de les enregistrer et de prendre des mesures conservatoires.



Micheline Calmy-Rey et Pierre André

*
**

1) Sur la commune de **Chaux-des-Crotenay**, dans le secteur des **Abattois**, nous sommes en présence d'une nécropole du néolithique moyen remontant au moins à -3000 avant notre ère et qui a pu fonctionner jusque vers -1500, au moment où apparaît l'incinération, représentée ici par une suite de 3 cairns cinéraires (structure à double plateforme) et d'un puits funéraire dans lequel les fouilles anciennes ont trouvé des os calcinés.

Une seule de ces tombes, à l'angle de l'enclos, peut se rattacher au « type Schwöstadt » représenté en Franche-Comté par la « tombe de Brévillers », utilisée de -4500 à -1500. Sa chambre funéraire est aménagée dans une lésine naturelle ; seuls quelques blocs sont conservés en bordure périphérique. Les autres tombes sont sur le « type Aillevans » en Haute-Saône, datées à partir de -3000.

La présence de longues et larges rainures, de 40cm, signale leur emplacement, tandis que leurs dalles – qui ont été démontées et emportées – se trouvaient dans le prolongement d'un tertre de pierre qui se place en étroite relation avec les chambres. La question est de savoir si celui-ci fait partie intégrante du projet initial situable au temps des « Champs d'Urnes », ou s'il constitue une réutilisation.

Lors de l'inauguration, Micheline Calmy-Rey, présidente de la Confédération helvétique pour 2007, est attentive aux explications de Pierre André sur une maquette qu'il a réalisée pour l'exposition « Gaza à la croisée des civilisations » (Genève, musée d'art et d'histoire, 27 avril-7 octobre 2007).

Ci-contre : structure en U à deux tumulus – Les Abattois, commune de Chaux-des-Crotenay.



La structure n°5 du plan Berthier est très lisible. On distingue une chambre funéraire longue de 3m et une antichambre de 4,50m, toutes deux larges de 1,30m. Le remblai de recouvrement est large de 2m. C'est aussi la longueur des antes qui ont une face inclinée vers l'entrée en forme de voussure. Ce type d'ante est une des caractéristiques principales de la « tombe d'Aillevans ». Dans ce dernier cas, le dispositif d'entrée est plus élaboré.

Un dispositif particulier est situé à l'arrière de la chambre et se prolonge avec une échancrure de 1m sur 1,50m, creusée dans le rocher. L'ensemble est large de 6m sur 12m pour le corps central. Avec les antes et la partie circulaire du tertre on obtient une longueur de 17,50m.

Deux autres tombes ont la même largeur, mais leur longueur est moindre avec des proportions réduites de chambres. L'une, longue de 11,50m, a deux chambres larges de 1m sur 2,25m, et l'autre de 13m de long a des chambres analogues. Leur point commun est d'avoir des antes qui constituent un espace en avant de la dalle de fermeture ; contrairement à Aillevans les angles externes sont arrondis.

En reprenant la chronologie d'Aillevans, ces tombes se placent autour de -3000 avant notre ère.

L'espace de la nécropole de plan rectangulaire est occupé sur une moitié du côté de la faible pente, laissant une partie haute vide d'occupation. Cette distribution est volontaire afin de laisser derrière chaque tombe une aire d'installation de rampes de terre permettant d'amener les lourdes dalles de recouvrement à leur place définitive. Une voie empierrée descend depuis le nord et parvient à cette nécropole. Elle fait partie intégrante des premiers temps d'occupation du lieu. En effet, il fallait amener ces dalles sur des billes de bois que l'on roulait sur un sol stabilisé.

Il est probable que l'enclos soit lié à l'installation des tombes de « type Aillevans ».

C'est entre -1600 et -1500 que pourrait se situer le triple cairn cinéraire marquant une continuité de 3 générations qui ont gardé leurs propres coutumes tout en marquant la volonté de s'associer dans la mort aux anciens autochtones. Ce comportement d'hommes venus de l'extérieur, trahit la persistance de la matrilinearité du groupe initial qui intègre l'étranger ; c'est le « topo » biblique de Jacob travaillant de nombreuses années chez son futur beau-père avant d'épouser sa fille Rachel.

2) Sur la commune des **Planches-en-Montagne**, au lieu dit **Sous Chalamet**, dans la vaste nécropole où l'on peut voir plus de 100 tombes analogues, une seule a conservé quelques dalles qui ont toutes 40cm de large et 1,50m de haut. Son enclos rectangulaire se prolonge par des murs de délimitation d'aires de pâturage qui doivent remonter au néolithique. Ainsi, il est possible d'identifier certains vastes enclos délimités par des dalles en orthostates comme appartenant à la culture agro-pastorale des premiers colons du Jura.

De puissants amas de pierres, associés à des rampes, placés en limite de ces enclos peuvent s'identifier comme des socles de maison-grenier. Ils servaient d'appui à de puissantes structures en bois. Les gravures rupestres du « Val Camonica » en Italie du Nord, montrent de nombreux exemples de chalets aux larges débords de toit avec un étage en encorbellement accessible par une échelle externe.

3) Sur la commune de **Crans**, une nécropole s'étale en longueur le long du chemin « la vie des morts ». On y trouve une tombe néolithique avec une allée funéraire longue 17m qui n'appartient pas au type franc-comtois. Elle se termine par un petit tertre qui semble rajouté. D'autres tertres sont présents, mais la tombe

la plus remarquable est celle appelée « les trois dalles ». C'est une sépulture comportant une petite chambre funéraire qui se trouve arasée, les trois dalles restantes n'étant que le dallage de la chambre. La caractéristique principale repose sur le fait que le tertre était volontairement entamé par un mur dont il subsiste 3 blocs polygonaux. Ce type de tombe appartient à la famille des « tombes coins » que l'on trouve en Angleterre sous le nom de "wedge tombs" ; elles se situent entre -2300 et -2000. Un tel monument signale la présence d'un homme important venu de la façade Atlantique, au chalcolithique.

4) Entre **Crans** et **Sous Chalamet**, au sud du bois de **La Chancelle** est localisé un espace fossilisé représentant la colonisation des « Champs d'Urnes » : le mode d'occupation consiste à placer des terres défrichées sous forme de parcelles concentriques entourant les lieux de vie, les nécropoles se situant en bordure externe des champs.

Les alentours du lieu-dit "**La Citadelle**" sont exemplaires et l'on y trouve un culte de l'ours. Une vaste nécropole de plus de 100 petits tumuli existe aussi dans ce secteur.

*
**

En conclusion, votre nouvelle association peut devenir le moteur d'un projet global pédagogique et culturel, qui consisterait à offrir un parcours dans le temps – depuis -3000, période de "l'homme des glaces" Otzi, jusqu'aux Champs d'Urnes – par des chemins balisés, le tout enrichi par un lieu de documentation et d'information.

Ce serait une occasion rare de percevoir, sur une vaste échelle, l'organisation agro-pastorale de ces premiers colons du Jura. Ce projet serait dans le prolongement de ceux des lacs et renforcerait le parcours des dinosaures (**).

Recevez monsieur le Président mes salutations respectueuses.

Pierre ANDRÉ (***)

(*) Devenue ArchéoJuraSites depuis le 19 avril 2007.

(**) Officiellement reconnu depuis l'été 2006 sur la commune de Loulle, au sud-est de Champagnole.

(***) Sommaire du curriculum vitae : architecte dplg (1981), DEA d'histoire et civilisation ancienne (1987). Membre de l'École suisse d'archéologie en Grèce ; membre de l'Institut d'archéologie des Sciences de l'antiquité de Lausanne ; architecte de la mission Luso-Française – ministère des Affaires Étrangères ; collabore avec l'Institut d'archéologie biblique de Jérusalem et le musée d'art et d'histoire de Genève sur le projet Gaza antique et le dossier architectural de Qumran ; collabore avec le Professeur K. Reber de l'université de Bâle et le professeur M. Fuchs de l'université de Lausanne ; collabore avec la société privée d'archéologie Archeodunum ; collabore avec l'Institut d'architecture antique du CNRS.